



Revue de presse **Closing Cam Energie**



Revue de presse

Sommaire

L'AGEFI Quotidien - 20 avril 2016 « CAM ÉNERGIE, augmente son capital de 24M avec le Crédit Agricole »	2
CBANQUE - 20 avril 2016 « CAM ÉNERGIE, augmente son capital de 24M avec le Crédit Agricole »	3
Green Univers - 20 avril 2016 « CAM ÉNERGIE, « bras renouvelable » du Crédit Agricole, prend une nouvelle dimension »	4
Romandie.com - 20 avril 2016 « CAM ÉNERGIE, augmente son capital de 24M avec le Crédit Agricole »	5
EduBourse - 20 avril 2016 « Investir dans la transition énergétique des territoires : CAM ÉNERGIE clôture une augmentation de capital avec 14 Caisses Régionales du Crédit Agricole »	6
Environnement Magazine.fr - 20 avril 2016 « Avec CAM ÉNERGIE, le Crédit Agricole se dote d'un opérateur de la transition énergétique »	7
Puissance 2D - 20 avril 2016 « Investir dans la transition énergétique des territoires : CAM ÉNERGIE clôture une augmentation de capital avec 14 Caisses Régionales du Crédit Agricole »	8
L'Echo du Solaire - 18 et 26 avril 2016 « CAM ÉNERGIE devient l'emblème EnR du Crédit Agricole »	10
Energymed - 25 avril 2016 « CAM ÉNERGIE « nationalise » ses ambitions »	12
jphilippe.com - 21 avril 2016 « CAM ÉNERGIE entre dans une nouvelle étape de son développement »	13
Positif Vortex - 18 avril 2016 « CAM ÉNERGIE a levé 24 millions d'euros »	15
AFP - 20 avril 2016 « CAM ÉNERGIE, augmente son capital de 24M avec le Crédit Agricole »	16
Les Smart Grids - 17 avril 2016 « CAM ÉNERGIE lève 24 millions auprès du Crédit Agricole »	17
BFM Business - 13 avril 2016 « Cette société est devenue la pépite verte du Crédit Agricole »	18

CAM ENERGIE, augmente son capital de 24M avec le Crédit Agricole

L'AGEFI Quotidien - 20 avril 2016

Les caisses régionales de Crédit Agricole (CRCA) structurent leur soutien à la filière de la transition énergétique. Treize, d'entre elles, sur un total de trente-neuf, ont décidé de participer à l'augmentation de capital de 24 millions d'euros lancée par CAM Energie, une filiale de la caisse Pyrénées Gascogne spécialisée dans les énergies renouvelables et les bâtiments durables. Installée à Tarbes, la société développe, finance et exploite des projets dans l'énergie photovoltaïque et de plus en plus hydro-électrique et la méthanisation.

Cofondée par Olivier Gleize et la banque régionale coopérative, la structure a investi plus de 250 millions d'euros en six ans et détient aujourd'hui un parc de centrales d'une puissance totale de près de 80 MW, en exploitation et en construction, sur l'ensemble du territoire. Grâce au soutien des CRCA, elle vise un portefeuille d'actifs d'une puissance cumulée de 200 MW à horizon fin 2017, début 2018. Son chiffre d'affaire annuel atteint 38 millions d'euros, dont 25 millions en production d'énergie et 13 millions en vente de services.

«Quatorze caisses régionales du Crédit Agricole sont désormais au capital de CAM Energie mais d'autres peuvent aussi participer à des projets», souligne Jean-Paul Mazoyer, président du conseil d'administration de CAM Energie et directeur général de la CRCA Pyrénées-Gascogne. Cette ouverture du capital vient concrétiser des liens déjà étroits. A titre d'exemple, sept CRCA (sans compter Pyrénées Gascogne) ont contribué en 2014, sous forme de prise de participation dans la société porteuse ou de crédit moyen terme, au projet Platanes Energie qui a porté sur l'installation de 36 centrales photovoltaïques en toitures de bâtiments agricoles. En se rapprochant encore un peu plus de CAM Energie, elles entendent bénéficier «d'un accompagnement dédié pour promouvoir, conseiller, expertiser et réaliser des projets adaptés à leurs territoires».

«Le groupe Crédit Agricole est le principal investisseur dans les projets, avec le soutien de la Caisse des dépôts à l'occasion de certains tours de tables. Les caisses régionales des secteurs concernés par les projets interviennent en dette», explique Jean-Paul Mazoyer. La filiale de la banque verte compte diversifier ses sources de financement en entrant prochainement au capital d'une plate-forme de crowdfunding dédiée à la transition énergétique.

Source : <http://www.agefi.fr/banque-assurance/actualites/quotidien/20160421/caisses-credit-agricole-investissent-dans-179932>

CAM ENERGIE, augmente son capital de 24M avec le Crédit Agricole

CBANQUE -20 avril 2016

La société Cam Energie, spécialisée dans les énergies renouvelables, a annoncé mercredi avoir bouclé une augmentation de capital de 24 millions d'euros à laquelle ont participé 14 caisses régionales du Crédit Agricole.

"Cam Energie a augmenté son capital de 24 millions d'euros, comptant ainsi comme actionnaires 14 Caisses Régionales du Crédit Agricole (CRCA), réparties sur plus d'un tiers du territoire ", précise Cam Energie dans un communiqué.

"Cette ouverture a pour objectif d'accroître la capacité d'investissement de Cam Energie sur le long terme et de mutualiser un outil performant dans les énergies renouvelables à l'échelle du groupe Crédit Agricole", indique la société.

L'objectif pour l'entreprise est de développer à court terme un portefeuille d'actifs d'une puissance cumulée de 200 mégawatts et de densifier son maillage territorial.

Cofondée par Olivier Gleize et la Caisse Régionale du Crédit Agricole Pyrénées Gascogne, l'entreprise développe, finance, construit et exploite des centrales de productions d'énergie renouvelable (solaire, hydraulique et biomasse) d'une puissance totale de près de 80 MW (en exploitation et en construction) pour un montant d'investissements de plus de 250 millions d'euros.

Source : <http://www.cbanque.com/actu/57615/cam-energie-augmente-son-capital-de-24-m-eur-avec-le-credit-agricole>



CAM Énergie, « bras renouvelables » du Crédit Agricole, prend une nouvelle dimension
Green Univers - 20 avril 2016

Née à Tarbes d'une collaboration inédite entre la caisse régionale Pyrénées Gascogne du Crédit Agricole et Olivier Gleize, CAM Énergie accueille à son capital 13 autres caisses régionales, représentant plus d'un tiers du territoire national. La PME, spécialisée dans la conception de bâtiments durables et la construction d'installations EnR, récupère au passage 24 millions d'euros pour développer son portefeuille d'actifs.

Un réseau d'apporteurs d'affaires

Ingénieur de formation, Olivier Gleize a créé en 2003 sa société de conseil et maîtrise d'œuvre en économie d'énergie et EnR, Gleize Énergie. Son rapprochement, en 2008, avec la caisse Pyrénées Gascogne du Crédit Agricole a donné naissance à CAM Énergie, détenue à 100% par la banque. L'entreprise, qui compte désormais 90 salariés, opère dans la production d'énergies renouvelables et le bâtiment durable.

Source : <http://www.greenunivers.com/2016/04/cam-energie-bras-renouvelables-du-credit-agricole-prend-une-nouvelle-dimension-144957/>

Cam Energie, augmente son capital de 24 M EUR avec le Crédit Agricole

Romandie.com - 20 avril 2016

Paris - La société Cam Energie, spécialisée dans les énergies renouvelables, a annoncé mercredi avoir bouclé une augmentation de capital de 24 millions d'euros à laquelle ont participé 14 caisses régionales du Crédit Agricole.

Cam Energie a augmenté son capital de 24 millions d'euros, comptant ainsi comme actionnaires 14 Caisses Régionales du Crédit Agricole (CRCA), réparties sur plus d'un tiers du territoire, précise Cam Energie dans un communiqué.

Cette ouverture a pour objectif d'accroître la capacité d'investissement de Cam Energie sur le long terme et de mutualiser un outil performant dans les énergies renouvelables à l'échelle du groupe Crédit Agricole, indique la société.

L'objectif pour l'entreprise est de développer à court terme un portefeuille d'actifs d'une puissance cumulée de 200 mégawatts et de densifier son maillage territorial.

Cofondée par Olivier Gleize et la Caisse Régionale du Crédit Agricole Pyrénées Gascogne, l'entreprise développe, finance, construit et exploite des centrales de productions d'énergie renouvelable (solaire, hydraulique et biomasse) d'une puissance totale de près de 80 MW (en exploitation et en construction) pour un montant d'investissements de plus de 250 millions d'euros.

Source : <http://www.romandie.com/news/Cam-Energie-augmente-son-capital-de-24-M-EUR-avec-le-Credit-Agricole/696498.rom#>

Investir dans la transition énergétique des territoires : CAM ENERGIE clôture une augmentation de capital avec 14 Caisses Régionales du Crédit Agricole
EduBourse - 20 avril 2016

À Paris, le 20 avril 2016 - CAM ENERGIE, cofondé par Olivier GLEIZE et la Caisse Régionale du Crédit Agricole Pyrénées Gascogne, a procédé à une ouverture de son capital auprès du Groupe Crédit Agricole pour mutualiser un outil performant des énergies renouvelables au service de la transition énergétique des territoires.

CAM ENERGIE est spécialisé dans les énergies renouvelables et les bâtiments durables, deux secteurs au cœur de la transition énergétique des territoires. Au travers de ses filiales, le groupe CAM ENERGIE développe depuis plus de 10 ans un savoir-faire global sur les sujets énergétiques : développement de projets, financement, conception, fabrication, construction, exploitation et maintenance, gestion et structuration d'actifs.

Dans le cadre de son activité de producteur d'énergie verte, CAM ENERGIE a investi en 6 ans plus de

250 M€ et exploite aujourd'hui un parc de centrales (solaire, hydraulique et biomasse) d'une puissance totale de près de 80 MW (en exploitation et en construction) réparti sur l'ensemble du territoire national.

CAM ENERGIE a augmenté son capital de 24 M€, comptant ainsi comme actionnaires 14 Caisses Régionales du Crédit Agricole (CRCA), réparties sur plus d'un tiers du territoire national : les CRCA Alsace Vosges, Alpes Provence, Centre Est, Centre Loire, Centre Ouest, Champagne Bourgogne, Franche Comté, Charente-Maritime Deux-Sèvres, Lorraine, Normandie-Seine, Provence Côte d'Azur, Pyrénées Gascogne, Sud Rhône Alpes et Val de France. Cette ouverture a pour objectif d'accroître la capacité d'investissement de CAM ENERGIE sur le long terme et de mutualiser un outil performant dans les énergies renouvelables à l'échelle du Groupe Crédit Agricole. Cette levée de fonds va permettre de densifier le maillage territorial des projets CAM ENERGIE, avec l'objectif de développer à court terme un portefeuille d'actifs d'une puissance cumulée de 200 MW et d'ancrer CAM ENERGIE dans un projet national.

En investissant dans CAM ENERGIE, les Caisses Régionales du Crédit Agricole vont bénéficier d'une animation opérationnelle et d'un accompagnement dédié pour promouvoir, conseiller, expertiser et réaliser des projets adaptés à leurs territoires.

Jean-Paul MAZOYER, Président du Conseil d'administration de CAM ENERGIE et Directeur Général de la caisse Pyrénées-Gascogne du Crédit Agricole, se félicite de la finalisation de cette ouverture du capital de CAM ENERGIE et déclare : « À l'image de ce qui a été lancé à l'échelle de notre Caisse Régionale, cette nouvelle dynamique s'inscrit dans les objectifs du Groupe Crédit Agricole dans ces domaines d'excellence que sont la transition énergétique et la protection de l'environnement. Avec les 13 Caisses Régionales qui nous rejoignent aujourd'hui dans CAM ENERGIE et je l'espère d'autres à l'avenir, le Crédit Agricole réaffirme ainsi son engagement sur l'économie présentielle de son territoire aux côtés des acteurs locaux et se positionne fortement sur le financement de la croissance verte ».

Dans la continuité d'une aventure entrepreneuriale initiée depuis les Pyrénées, cette opération conforte notre engagement et notre ambition d'agir de manière concrète aux côtés des Caisses Régionales du Crédit Agricole, pour accompagner, encourager et faciliter des projets à valeur ajoutée sur les territoires. Sachant travailler en partenariat avec les acteurs locaux, nous partageons une ambition commune, celle de devenir un acteur national significatif de la transition énergétique des territoires et du développement économique local, en mutualisant les forces d'une banque coopérative avec le savoir-faire et le dynamisme d'une filiale PME spécialisée », souligne Olivier GLEIZE, directeur général de CAM ENERGIE.

Source : <http://www.edubourse.com/finance/actualites.php?actu=92954>

CAM Énergie devient le bras opérationnel du Crédit Agricole dans les territoires

Environnement Magazine.fr - 20 avril 2016

Fondée par le Crédit Agricole Pyrénées Gascogne, CAM Énergie a levé 24 millions d'euros auprès de 13 autres caisses régionales de la banque française. Le but est de densifier son maillage de projets dans les énergies renouvelables et le bâtiment durable.

Source : <http://www.environnement-magazine.fr/article/47296-avec-cam-energie-le-credit-agricole-se-dote-d-un-operateur-de-la-transition-energetique/>

Investir dans la transition énergétique des territoires : CAM ENERGIE clôture une augmentation de capital avec 14 Caisses Régionales du Crédit Agricole

Puissance 2D - 20 avril 2016

CAM ENERGIE, cofondé par Olivier Gleize et la Caisse Régionale du Crédit Agricole Pyrénées Gascogne, a procédé à une ouverture de son capital auprès du Groupe Crédit Agricole pour mutualiser un outil performant des énergies renouvelables au service de la transition énergétique des territoires. CAM ENERGIE est spécialisé dans les énergies renouvelables et les bâtiments durables, deux secteurs au cœur de la transition énergétique des territoires.

Au travers de ses filiales, le groupe CAM ENERGIE développe depuis plus de 10 ans un savoir-faire global sur les sujets énergétiques : développement de projets, financement, conception, fabrication, construction, exploitation et maintenance, gestion et structuration d'actifs.

Dans le cadre de son activité de producteur d'énergie verte, CAM ENERGIE a investi en 6 ans plus de 250 M€ et exploite aujourd'hui un parc de centrales (solaire, hydraulique et biomasse) d'une puissance totale de près de 80 MW (en exploitation et en construction) réparti sur l'ensemble du territoire national. CAM ENERGIE a augmenté son capital de 24 M€, comptant ainsi comme actionnaires 14 Caisses Régionales du Crédit Agricole (CRCA), réparties sur plus d'un tiers du territoire national : les CRCA Alsace Vosges, Alpes Provence, Centre Est, Centre Loire, Centre Ouest, Champagne Bourgogne, Franche Comté, Charente-Maritime Deux-Sèvres, Lorraine, Normandie-Seine, Provence Côte d'Azur, Pyrénées Gascogne, Sud Rhône Alpes et Val de France.

Cette ouverture a pour objectif d'accroître la capacité d'investissement de CAM ENERGIE sur le long terme et de mutualiser un outil performant dans les énergies renouvelables à l'échelle du Groupe Crédit Agricole.

Cette levée de fonds va permettre de densifier le maillage territorial des projets CAM ENERGIE, avec l'objectif de développer à court terme un portefeuille d'actifs d'une puissance cumulée de 200 MW et d'ancrer CAM ENERGIE dans un projet national.

En investissant dans CAM ENERGIE, les Caisses Régionales du Crédit Agricole vont bénéficier d'une animation opérationnelle et d'un accompagnement dédié pour promouvoir, conseiller, expertiser et réaliser des projets adaptés à leurs territoires.

Jean-Paul Mazoyer, président du Conseil d'administration de CAM ENERGIE et directeur général de la caisse Pyrénées-Gascogne du Crédit Agricole, se félicite de la finalisation de cette ouverture du capital de CAM ENERGIE et déclare : « À l'image de ce qui a été lancé à l'échelle de notre Caisse Régionale, cette nouvelle dynamique s'inscrit dans les objectifs du Groupe Crédit Agricole dans ces domaines d'excellence que sont la transition énergétique et la protection de l'environnement.

Avec les 13 Caisses Régionales qui nous rejoignent aujourd'hui dans CAM ENERGIE et je l'espère d'autres à l'avenir, le Crédit Agricole réaffirme ainsi son engagement sur l'économie présentielle de son territoire aux côtés des acteurs locaux et se positionne fortement sur le financement de la croissance verte ».

"Dans la continuité d'une aventure entrepreneuriale initiée depuis les Pyrénées, cette opération conforte notre engagement et notre ambition d'agir de manière concrète aux côtés des Caisses Régionales du Crédit Agricole, pour accompagner, encourager et faciliter des projets à valeur ajoutée sur les territoires.

Sachant travailler en partenariat avec les acteurs locaux, nous partageons une ambition commune, celle de devenir un acteur national significatif de la transition énergétique des territoires et du développement économique local, en mutualisant les forces d'une banque coopérative avec le savoir-faire et le dynamisme d'une filiale PME spécialisée », souligne Olivier Gleize, directeur général de CAM ENERGIE.

À propos de CAM ENERGIE

Le Groupe CAM ENERGIE est spécialisé dans les énergies renouvelables et les bâtiments durables. CAM Energie développe, finance, construit et exploite des centrales de productions d'énergie renouvelable.

Elle détient à ce jour un portefeuille totalisant une puissance de 80MW pour un montant d'investissements de plus de 250 millions d'euros.

A l'issue de cette opération d'ouverture du capital le 20 avril 2016, CAM Energie est constitué de 14 Caisses Régionales du Crédit Agricole.

À propos de Sodica Corporate Finance

Au sein de Crédit Agricole Capital Investissement & Finance (CACIF), SODICA Corporate Finance est spécialisé dans les opérations de conseil en fusions-acquisitions, ingénierie financière et boursière de taille moyenne (mid-caps), et de conseil en transactions viticoles ainsi qu'en transactions immobilières.

SODICA intervient notamment en support de l'activité des réseaux bancaires et des filiales du groupe Crédit Agricole. SODICA ECM est le département dédié aux opérations financières et boursières de taille moyenne : introductions en bourse, augmentations de capital, émissions obligataires, offres publiques.

SODICA est le listing sponsor sur Alternext du groupe Crédit Agricole. www.ca-sodica.com

À propos de Brunswick

Société d'Avocats Créé en 1989, le cabinet accompagne ses clients - entreprises innovantes, PME-ETI françaises et internationales, cotées ou non et leurs dirigeants, investisseurs financiers et industriels - dans leur quotidien et dans leur développement.

Ses équipes interviennent en fusion-acquisition, capital investissement, bourse et marchés de capitaux, droit fiscal, droit social, droit des entreprises en difficulté, résolution des litiges, contrats commerciaux, immobilier et IP/IT.

Brunswick Société d'Avocats est un membre actif du réseau international d'avocats GESICA.

Source : http://www.puissance2d.fr/Investir-dans-la-transition-energetique-des-territoires-CAM-ENERGIE-cloture-une-augmentation-de-capital-avec-14-Caisses-Regionales-du-Credit-Agricole?var_mode=calcul

CAM Énergie devient l'emblème EnR du Crédit Agricole

L'Echo du Solaire - 18 avril 2016

Mercredi 20 avril, CAM Energie, développeur et exploitant de centrales d'énergie renouvelable, organise une conférence de presse à la suite de l'ouverture de son capital au groupe Crédit Agricole dans le cadre d'une levée de fonds à hauteur de 24 millions d'euros.

Source : <http://www.lechodusolaire.fr/solaire-pv-etou-thermique-lagenda-de-semaine-dela-4/>

CAM Énergie devient l'emblème EnR du Crédit Agricole

L'Echo du Solaire - 26 avril 2016

Avec désormais quatorze caisses régionales du Crédit Agricole à son capital grâce à une augmentation de capital de 24 millions d'euros, CAM Énergie change d'échelle. Après six années de coopération avec la Caisse régionale Pyrénées-Gascogne et 250 millions d'euros d'investissements, la société exploite aujourd'hui un parc de sources d'énergies renouvelables d'une puissance totale de 80 MW, principalement des centrales photovoltaïques. Elle vise désormais un portefeuille d'actifs de 200 MW en étendant sa présence sur de nouveaux territoires.

CAM Énergie a été créé à Tarbes en 2008, fruit de la rencontre d'Olivier Gleize, déjà actif dans l'ingénierie technique du bâtiment durable avec le bureau d'études Gleize Énergie fondé en 2003, avec la Caisse régionale Pyrénées-Gascogne du Crédit Agricole. Gleize Énergie est aujourd'hui filiale de CAM Énergie aux côtés de CAM Énergie Service. Le directeur général la Caisse régionale Pyrénées-Gascogne du Crédit Agricole, Jean-Paul Mazoyer, est aussi président du conseil d'administration de CAM Énergie. Le groupe appartenant à 100% au Crédit Agricole a accumulé un savoir-faire global sur les sujets énergétiques : développement de projets photovoltaïques en particulier et de projets d'EnR en général, financement, conception, fabrication, construction, exploitation et maintenance, gestion et structuration d'actifs. Essentiellement actif dans le solaire (notamment dans le domaine agricole) et l'hydroélectrique, CAM Énergie a récemment ajouté la méthanisation à ses activités. Le chiffre d'affaires de la société a atteint 23 millions d'euros en 2014.

Les treize nouvelles caisses régionales du Crédit Agricole réparties sur plus d'un tiers du territoire national* (sur un total de 39 caisses régionales en France), entrent chacune à hauteur de plus ou moins 2 millions d'euros au capital. Leur arrivée va permettre d'augmenter le potentiel d'investissements de CAM Énergie sur le long terme. Les caisses bénéficieront, elles, de l'expérience et du savoir-faire opérationnel de la société pour promouvoir, accompagner et réaliser des projets d'EnR et de construction durable au niveau local. La société tarbaise a aussi été récemment lauréate des appels d'offres pour le photovoltaïque, tant de l'appel d'offres simplifié pour des installations PV de 100 à 250 kW avec 4 MW de projets retenus que de l'appel d'offres CRE3 pour des centrales PV de plus de 250 kW avec 35 MW de projets retenus (dont 25 MW pour du PV au sol). Des projets lauréats bienvenus pour atteindre l'objectif de 200 MW fixé à court terme, soit 120 MW à construire au total d'ici 2017-2018.

Parallèlement à cette montée en puissance, les effectifs devraient passer de 90 collaborateurs aujourd'hui, dont 2/3 dans les EnR et le reste dans les activités bâtiment et maîtrise d'œuvre, à 120 personnes dans le courant de 2016. CAM Énergie prévoit aussi d'investir dans un nouveau siège social. « Nous avons l'habitude de travailler en partenariat avec les acteurs locaux, nous partageons une ambition commune, celle de devenir un acteur national significatif de la transition énergétique des territoires et du développement économique local, en mutualisant les forces d'une banque coopérative avec le savoir-faire et le dynamisme d'une filiale PME spécialisée. Les projets EnR nécessitant beaucoup de cash, la première rencontre avec le Crédit Agricole a permis à la société de s'épanouir,

nous atteignons aujourd'hui une taille critique sans perdre la dimension territoriale et nous pourrons continuer à nous développer de manière rationnelle », précise Olivier Gleize. « Nous ne pouvons que nous féliciter de l'arrivée de caisses supplémentaires au capital, et j'espère que d'autres suivront. Cette dynamique s'inscrit dans les objectifs du groupe Crédit Agricole dans les domaines de la transition énergétique et de la protection de l'environnement », souligne Jean-Paul Mazoyer, directeur général de la Caisse régionale Pyrénées-Gascogne du Crédit Agricole. A noter que plusieurs caisses régionales du CA avaient déjà contribué en 2014 au programme Platanes Énergie qui s'est traduit par l'installation de 36 toitures photovoltaïques sur des bâtiments agricoles.

*Alsace-Vosges, Alpes-Provence, Centre Est, Centre Loire, Centre Ouest, Champagne-Bourgogne, Franche-Comté, Charente-Maritime Deux-Sèvres, Lorraine, Normandie-Seine, Provence-Côte d'Azur, Sud Rhône-Alpes et Val-de-France, en plus de Pyrénées-Gascogne.

Source : <http://www.lechodusolaire.fr/cam-energie-devient-lembleme-enr-credit-agricole/>

CAM Energie « nationalise » ses ambitions

Energymed - 25 avril 2016

Grâce à une augmentation de capital de € 24 millions, CAM Energie souhaite accroître sa capacité d'investissement sur le long terme et mutualiser un outil performant dans les énergies renouvelables à l'échelle du Groupe Crédit Agricole. Et compte désormais comme actionnaires 14 Caisses Régionales du Crédit Agricole (CRCA), réparties sur plus d'un tiers du territoire national : les CRCA Alsace Vosges, Alpes Provence, Centre Est, Centre Loire, Centre Ouest, Champagne Bourgogne, Franche Comté, Charente-Maritime Deux-Sèvres, Lorraine, Normandie-Seine, Provence Côte d'Azur, Pyrénées Gascogne, Sud Rhône Alpes et Val de France. CAM Energie avait été créée il y a dix ans par Olivier Gleize et la Caisse Régionale du Crédit Agricole Pyrénées Gascogne. Grâce à l'augmentation de capital et à l'arrivée de 13 autres caisses régionales, elle est en position de réaliser son objectif de « mutualiser un outil performant des énergies renouvelables au service de la transition énergétique des territoires ».

CAM Energie a déjà investi en 6 ans plus de € 250 millions dans le cadre de son activité de producteur d'énergie verte, et exploite aujourd'hui un parc de centrales (solaire, hydraulique et biomasse) d'une puissance totale de près de 80 MW en France. L'objectif est de développer à court terme un portefeuille d'actifs d'une puissance cumulée de 200 MW et d'ancrer CAM ENERGIE dans un projet national.

Source : <http://www.energymed.eu/2016/04/25/cam-energie-nationalise-ses-ambitions/>

Mercredi 20 avril, CAM ÉNERGIE clôturait une augmentation de capital à laquelle ont participé 14 Caisses Régionales du Crédit Agricole. Cette étape importante consacre la réussite d'une société co-fondée en 2009 par Olivier GLEIZE et la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Pyrénées Gascogne. Une coopération entre une PME et un groupe bancaire (ici entre un expert de l'énergie et du bâtiment et un banquier mutualiste territorial), ce n'est pas très courant ! L'alliance s'est faite dès le début sur une conviction partagée : les énergies renouvelables étaient appelées à se développer, établissant peu à peu de nouveaux modes de production d'électricité et d'organisation de sa distribution, l'une et l'autre plus territoriales et moins centralisées. Il fallait soutenir cette évolution et prendre l'initiative de l'accélérer, que ce soit en soutien aux acteurs locaux ou par des investissements propres. Cette démarche nécessitait à la fois des compétences techniques (dans un univers, rappelons-le, où les opportunistes foisonnaient) et bien sûr des capitaux. C'est sur cet objectif, dans la confrontation des idées et surtout dans l'expérience et la confiance mutuelle, que l'aventure commune s'est scellée.

Avec ce tour de table élargi, CAM ÉNERGIE entre dans une nouvelle étape de son développement. En mutualisant les moyens et les savoir-faire, les Caisses Régionales vont répondre efficacement aux initiatives qui naîtront sur leurs territoires et y prendre part de façon décisive. Elles vont en effet bénéficier d'une animation opérationnelle et d'un appui dédié qui leur permettra d'accompagner les projets locaux avec la compétence technique requise. La banque coopérative va ainsi renforcer son rôle moteur dans la transition énergétique des territoires : une façon de se montrer « propulsive » et de promouvoir les services et usages de la nouvelle économie...

CAM ENERGIE est spécialisé dans les énergies renouvelables et les bâtiments durables, deux secteurs au cœur de la transition énergétique des territoires. Au travers de ses filiales, le groupe CAM ENERGIE développe depuis l'origine un savoir-faire global sur les sujets énergétiques : développement de projets, financement, conception, fabrication, construction, exploitation et maintenance, gestion et structuration d'actifs. Dans le cadre de son activité de producteur d'énergie verte, CAM ENERGIE a investi en 6 ans plus de 250 M€ et exploite aujourd'hui un parc de centrales (solaire, hydraulique et biomasse) d'une puissance totale de près de 80 MW (en exploitation et en construction) réparti sur l'ensemble du territoire national.

Les 14 Caisses Régionales du Crédit Agricole (CRCA), qui apportent 24 M€ à l'augmentation de capital, sont réparties sur plus d'un tiers du pays. Il s'agit des Caisses de : Alsace Vosges / Alpes Provence / Centre Est / Centre Loire / Centre Ouest / Champagne Bourgogne / Franche Comté / Charente-Maritime Deux-Sèvres / Lorraine / Normandie-Seine / Provence Côte d'Azur / Pyrénées Gascogne / Sud Rhône Alpes / Val de France.

Cette initiative, c'est vrai, ne couvre pas encore tout le territoire national et certains le regretteront. Mais il faut savoir saluer l'engagement de ces 14 pionniers et faire confiance au temps. L'appel à la responsabilité sociale est devenu trop fort, l'urgence trop évidente (le mois de mars a battu tous les records de température), pour ne pas répondre par des initiatives concrètes et mesurables. Or, l'intérêt de cette augmentation de capital et de cet élargissement du tour de table est d'augmenter la capacité d'investissement de CAM ÉNERGIE afin de faire bénéficier les territoires d'un outil efficace et performant, et de contribuer par l'intensification de la production d'énergies renouvelables à réduire les émissions de gaz à effet de serre et les risques industriels.

À court terme, l'ensemble du parc devrait atteindre une puissance cumulée de 200 MW... Pour le Directeur Général du Crédit agricole Pyrénées-Gascogne, Jean-Paul MAZOYER : « Cette opération positionne fortement le Crédit agricole sur le financement de la croissance verte ». Pour Olivier GLEIZE, Directeur général de CAM ÉNERGIE : « L'ambition est de devenir un acteur national significatif de la transition énergétique des territoires et du développement économique local ». Ce beau projet est en bonne voie, puisque d'ores et déjà, CAM ÉNERGIE se place parmi les 5 premiers producteurs privés d'énergie solaire en France...

Source : <http://www.jphilippe.com/banque-et-transition-energetique/>

Cam Énergie a levé 24 millions d'euros

Positif Vortex - 18 avril 2016

Cam Énergie a levé 24 millions d'euros auprès de 14 caisses régionales du Crédit Agricole. De quoi changer de dimension pour cet exploitant de parc photovoltaïque et hydroélectrique, qui s'ouvre aux unités de méthanisation.

Source : https://positifvortex.wordpress.com/2016/04/18/landes-77000m2-de-panneaux-solaires-alimentent-6500-foyers-credit_agricole/

Cam Energie augmente son capital de 24 M EUR avec le Crédit Agricole

AFP - 20 avril 2016

La société Cam Energie, spécialisée dans les énergies renouvelables, a annoncé mercredi avoir bouclé une augmentation de capital de 24 millions d'euros à laquelle ont participé 14 caisses régionales du Crédit Agricole.

« Cam Energie a augmenté son capital de 24 millions d'euros, comptant ainsi comme actionnaires 14 Caisses Régionales du Crédit Agricole (CRCA), réparties sur plus d'un tiers du territoire », précise Cam Energie dans un communiqué.

« Cette ouverture a pour objectif d'accroître la capacité d'investissement de Cam Energie sur le long terme et de mutualiser un outil performant dans les énergies renouvelables à l'échelle du groupe Crédit Agricole », indique la société.

L'objectif pour l'entreprise est de développer à court terme un portefeuille d'actifs d'une puissance cumulée de 200 mégawatts et de densifier son maillage territorial.

Cofondée par Olivier Gleize et la Caisse Régionale du Crédit Agricole Pyrénées Gascogne, l'entreprise développe, finance, construit et exploite des centrales de productions d'énergie renouvelable (solaire, hydraulique et biomasse) d'une puissance totale de près de 80 MW (en exploitation et en construction) pour un montant d'investissements de plus de 250 millions d'euros.

Source : email, les rois mages

CAM ENERGIE lève 24 millions auprès du Crédit Agricole

Les Smart Grids - 17 avril 2016

Cam Energie vient tout juste de lever près de 24 millions d'euros auprès de 14 caisses régionales du Crédit Agricole. Une somme conséquente qui va permettre à ce spécialiste du photovoltaïque et de l'hydroélectricité de prendre de l'ampleur.

Véritable VRP multiscartes des EnR

Le Crédit Agricole a décidé d'investir dans le renouvelable en soutenant financièrement Cam Energie, promoteur d'immobilier durable et exploitant de centrales photovoltaïques et hydroélectriques (qui a récemment ajouté la méthanisation à son portefeuille d'activités).

Cam Energie augmente ainsi son capital de 24 millions d'euros, levés auprès de 14 caisses régionales du Crédit Agricole (seule la seule caisse Crédit Agricole Pyrénées-Gascogne soutenait jusque ici Cam Energie).

En six années, Cam Energie a investi pas moins de 250 millions d'euros dans la production d'énergie renouvelable, disposant actuellement de 80 MW de capacités solaires et hydroélectriques.

Depuis 2015, la société a également ouvert une usine de méthanisation dans le Gers (32) utilisant des déchets verts (végétaux secs).

Mais Cam Energie détient également Gleize Énergie, bureau d'études techniques, et s'est lancé dans la construction durable (elle a récemment réalisé une fabrique de pièces hydromécaniques dédiées aux EnR).

Cam Energie, une société dynamique qui a réussi à convaincre le Crédit vert de miser sur elle. Pas étonnant, au regard de toutes ces informations. La société a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires total de 23 millions d'euros.

Source : <http://www.les-smartgrids.fr/environnement/17042016,cam-energie-leve-24-millions-d-euros-aupres-du-credit-agricole.1518.html>

Cette société est devenue la pépète verte du Crédit Agricole

BFM Business - 13 avril 2016

Cam Énergie a levé 24 millions d'euros auprès de 14 caisses régionales du Crédit Agricole. De quoi changer de dimension pour cet exploitant de parc photovoltaïque et hydroélectrique, qui s'ouvre aux unités de méthanisation.

La banque verte investit dans les énergies renouvelables. Cam Énergie, spécialiste des énergies renouvelables et des bâtiments durables, a procédé à une augmentation de capital de 24 millions d'euros, auprès de 14 caisses régionales du Crédit Agricole. L'entreprise était soutenue financièrement depuis 2009, par la seule caisse Crédit Agricole Pyrénées-Gascogne.

Cam Énergie revendique avoir investi en 6 ans plus de 250 millions dans le cadre de son activité de producteur d'énergie renouvelable, solaire et hydroélectrique, d'une puissance totale de 80 mégawatts. La filiale du Crédit Agricole Pyrénées-Gascogne exploite plusieurs fermes solaires situées dans le sud-ouest. Celle de la commune de Garein dans le département des Landes (40) occupe, sur plus de 27 hectares, une surface de 77.000 mètres carrés de panneaux solaires. Ce site représente 20 millions d'euros d'investissement. Elle a également contribué avec Euralis, groupe coopératif agricole du Sud-Ouest, à équiper en panneaux solaires un silo sur une surface de 1.630 mètres carrés dans les Hautes-Pyrénées (65). Le site produit la consommation annuelle en électricité de 105 foyers français.

Le site de méthanisation de végétaux sera opérationnel en 2017

La société s'est lancée en 2015 dans une diversification en investissant dans une unité de méthanisation dans le Gers (32) valorisant des déchets végétaux secs. Misant sur une technologie adaptée à ce type de substrat sec, la société assure la construction, l'exploitation et la maintenance du site. Ce projet de plus de 8 millions d'euros, a obtenu le soutien de l'Ademe et de la région Midi-Pyrénées. Les travaux doivent s'achever début 2017, année où elle devrait commencer à vendre son électricité à ERDF.

Parallèlement, la société, qui possède aussi Gleize Énergie, un bureau d'études techniques, développe une activité de construction avec un atelier de 2.000 mètres carrés dédié à la fabrication de pièces hydromécaniques pour les énergies renouvelables.

Seul l'éolien manque encore à la palette dans les énergies renouvelables de cette société qui a réalisé un chiffre d'affaires total de 23 millions d'euros en 2014. L'apport des fonds des 14 caisses régionales du Crédit Agricole vise à accroître sa capacité d'investissement sur le long terme.

Source : <http://bfmbusiness.bfmtv.com/entreprise/cette-societe-est-devenue-la-pepette-verte-du-groupe-credit-agricole-966259.html>